

Irrigation et politique agricole commune (PAC)

F. Barlier

Président de la Chambre d'Agriculture du Loiret

A tous les âges de l'histoire, l'homme a irrigué les cultures, plus ou moins suivant les climats.

C'est l'évolution rapide des techniques et notamment l'automatisation qui a favorisé l'extension de l'irrigation (on est passé de la rigole au goutte à goutte, en passant par les asperseurs plus ou moins automatisés).

On est passé de l'irrigation du potager familial au verger, puis aux grandes cultures, satisfaisant ainsi les exigences en quantité et en qualité des produits de l'industrie agro-alimentaire, ainsi que celles de l'environnement.

La réforme de la PAC, ayant un objectif de réduction de production basé sur la *désintensification* (aides à l'extensification et à la diminution des intrants), remet en cause l'irrigation des grandes cultures céréalières qui sont au cœur de cette réforme.

Les conséquences économiques, pour les exploitations et les industries agro-alimentaires (investissements réalisés — réorientation des productions) sont considérables.

En l'état actuel des règlements d'application de la réforme, c'est un coup d'arrêt aux investissements nouveaux en céréales à paille et en maïs, car les aides compensatoires à l'hectare sont les mêmes pour les surfaces irriguées que pour les cultures sèches, sauf pour les départements ayant choisi un plafond de surfaces irriguées. Même dans ce cas,

ne seraient prises en compte que les surfaces déjà irriguées et celles résultant des investissements engagés au 1^{er} août 1992. Seules les cultures de printemps sont concernées, à l'exclusion du tournesol.

Ceci veut dire en clair, que les quintaux produits au-dessus du rendement de référence départemental sont payés au prix mondial.

Ce règlement est donc dissuasif à tout investissement d'irrigation, par absence de rentabilité.

C'est regrettable, car l'irrigation n'est pas synonyme que de surproduction. Elle permet de réaliser les objectifs de récolte en qualité et quantité, et contrairement à ce que l'on entend trop souvent dire, l'irrigation bien conduite concourt positivement à la réduction des nitrates dans les eaux en permettant la bonne utilisation de la fertilisation azotée par la plante, et donc moins de reliquats après récolte. de plus en plus d'irrigants tiennent compte de la quantité de nitrates apportée par l'eau d'irrigation dans le calcul de leur fertilisation azotée. Ils contribuent ainsi à dénitrifier.

Monsieur l'ingénieur général Cothenet disait tout à l'heure que « les conflits font avancer ». C'est en partie vrai. J'espère que de ces conflits jaillira la lumière, faute de faire jaillir l'eau.